

SUBVENTION POUR L'ACHAT DE PROTECTIONS MENSTRUELLES LAVABLES

CHANGEONS LES RÈGLES !

Saviez-vous que les protections menstruelles jetables coûtent aux femmes entre 100 et 150 € par an, et représentent – avec les autres textiles sanitaires que sont couches, lingettes et mouchoirs en papier – 20 % des ordures ménagères résiduelles sur notre territoire ? Soit environ 23 kg par habitant et par an. Les protections menstruelles lavables sont quant à elles plus respectueuses de la santé des femmes, plus économiques et leur impact environnemental est nettement inférieur.

Pour ces raisons, dans le cadre de son PLPDMA 2023-2028 (Programme d'action de réduction des déchets), le Smictom de la région de Saverne a mis en place une subvention pour les protections menstruelles lavables (culottes menstruelles, cup, etc.) destinée aux personnes habitant sur son territoire. Cette subvention, d'un montant de 50 euros, sera accordée dans la limite de 100 demandes par an.

Sur notre territoire, les commerçants ci-après proposent des protections menstruelles lavables

Pour des conseils personnalisés, adressez-vous aux commerces locaux



Vracomarché
passez à la vraction !



Atelier de couture
et de création
à Offwiller

Vous trouverez l'ensemble des informations et le formulaire de demande sur le site internet du Smictom de la région de Saverne : <https://www.smictomdesaverne.fr/> . Pour toute question complémentaire, vous pouvez également contacter le Smictom à smictom@smictomdesaverne.fr

CONTACT

Chloé Vetter, Chargée de prévention
03 88 02 21 81 - c.vetter@smictomdesaverne.fr

SMICTOM DE LA RÉGION DE SAVERNE

10 rue du Zornhoff • 67700 Saverne •
Tél. : 03 88 02 21 80 • smictom@smictomdesaverne.fr

www.smictomdesaverne.fr

